

Note sur les principaux résultats de l'enquête sur les perceptions des chômeurs sur le chômage dans la région de l'Oriental

Direction Régionale de l'Oriental

Décembre 2024

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵏⴰ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de l'Oriental

Avec l'appui de



25, Boulevard Mohammed Derfoufi

BP: 408 – Oujda 60000 – Maroc



0536680430



0536684934



<https://www.hcp.ma/region-oriental>

| SOMMAIRE

- 03 | Présentation**
- 04 | Aperçu méthodologique de l'enquête**
- 05 | Caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des chômeurs de la région**
- 10 | Préférences et exigences des chômeurs de la région de l'Oriental par rapport à l'emploi**
- 16 | Perceptions des chômeurs sur les facteurs à l'origine du chômage dans la région de l'Oriental**
- 21 | Travail indépendant et perceptions des chômeurs de la région sur les programmes de promotion de l'emploi**
- 26 | Impacts du chômage sur la situation économique, sociale et psychologique des chômeurs**

Présentation

Le chômage est l'un des problèmes sociaux et économiques dont pâtissent le Maroc en général et la région de l'Oriental en particulier. Cette dernière, en dépit des efforts déployés par l'Etat et les collectivités territoriales en matière de promotion de l'emploi, continue à afficher des taux de chômage au-dessus de la moyenne nationale. En 2022, ce taux a atteint 17,4% dans la région contre 11,8% pour l'ensemble du pays.

Généralement, le chômage est un phénomène urbain. Néanmoins, la région de l'Oriental se distingue par un taux de chômage également élevé en milieu rural. En 2022, ce taux a été largement supérieur à celui enregistré au niveau national, soit 12,4% contre 5,2% dans l'ensemble du pays.

Dans cette région, le fléau du chômage touche particulièrement les jeunes âgés de 15 à 24 ans avec un taux de 37,7% en 2022. Il est également préoccupant parmi les femmes (27,1%) et les diplômés (22,9%), tandis qu'il est moins prononcé chez les personnes n'ayant aucun diplôme (11,0%).

Par ailleurs, 34,1% des chômeurs de la région en 2022 sont à la recherche de leur premier emploi, avec une distorsion notable entre les sexes. En effet, presque 2 femmes en chômage sur 3 sont primo-demandeuses d'emploi (64,2%) contre environ 1 sur 5 pour les hommes (22,1%).

Et pour mieux comprendre la problématique du chômage dans la région, la Direction Régionale de l'Oriental, dans le cadre du programme de coopération HAKAMA II liant le Royaume du Maroc et l'Union Européenne, et en rapport avec l'activité de renforcement des capacités des services déconcentrés du HCP

en matière de réalisation d'enquêtes statistiques, a effectué une enquête spécifique intitulée "Enquête sur les Perceptions des Chômeurs sur le Chômage dans la Région de l'Oriental".

L'objectif n'est certainement pas de mesurer le chômage au niveau de la région de l'Oriental mais il s'agit essentiellement de déceler, à la lumière des perceptions des chômeurs, les facteurs les plus souvent incriminés dans la persistance du chômage et d'appréhender les répercussions de ce phénomène sur les chômeurs et leur environnement.

Cette enquête, première du genre, ambitionne de mettre à la disposition des décideurs et des différents acteurs et intervenants dans le domaine de l'emploi des statistiques appropriées pouvant aider à l'avenir à l'amélioration de l'efficacité des politiques de l'emploi et à la résorption du chômage au niveau de la région.

La présente note expose les principaux résultats qui se sont dégagés de l'enquête. Elle est scindée en cinq parties :

- ❖ Les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des chômeurs de la région ;
- ❖ Les préférences et exigences des chômeurs de la région de l'Oriental par rapport à l'emploi ;
- ❖ Les perceptions des chômeurs sur les facteurs à l'origine du chômage dans la région de l'Oriental ;
- ❖ Le travail indépendant et les perceptions des chômeurs de la région sur les programmes de promotion de l'emploi ;
- ❖ Les impacts du chômage sur la situation économique, sociale et psychologique des chômeurs.

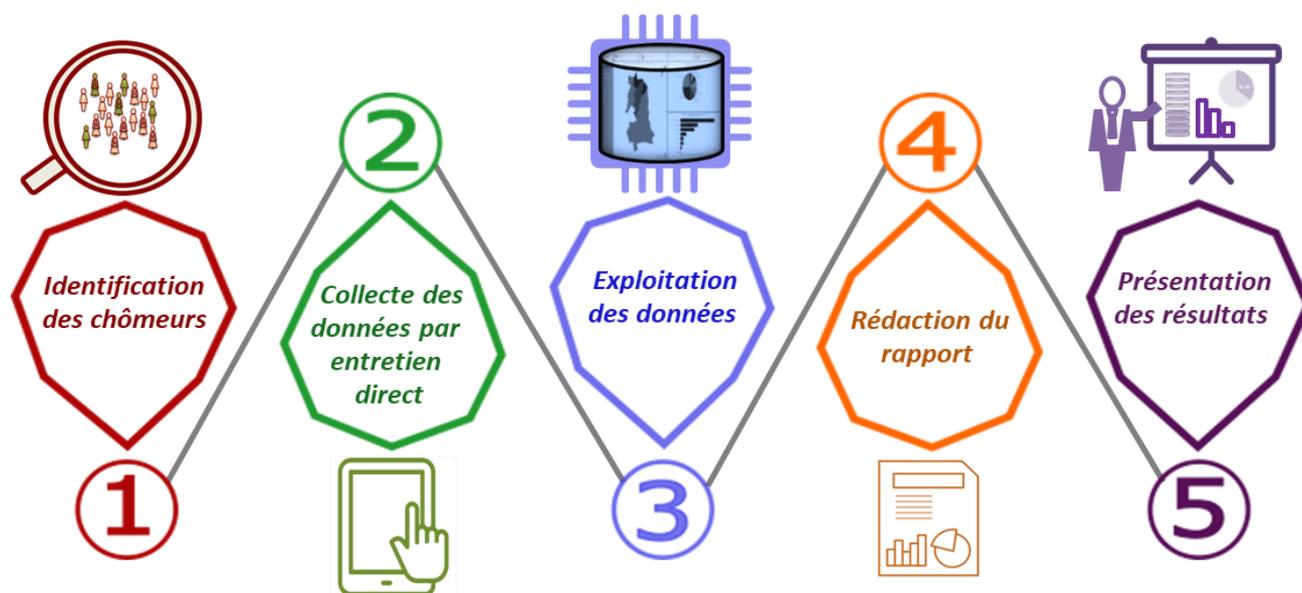
Aperçu méthodologique de l'enquête

L'enquête sur les perceptions des chômeurs sur le chômage dans la région de l'Oriental a été réalisée du 1er juillet au 31 décembre 2022. Elle a couvert la préfecture et les provinces de la région et a ciblé la totalité des chômeurs identifiés à partir de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) au cours du second semestre de 2022.

La collecte des données a été réalisée par entrevue directe, assistée par tablette, et les travaux ont été menés sur le terrain après l'achèvement des travaux de collecte des données de l'ENE dans chaque unité secondaire. Ainsi, une liste exhaustive des chômeurs y appartenant est établie par les contrôleurs de l'ENE. Les listes des chômeurs

identifiés sont transmises, dans un délai maximum de 24 heures, aux équipes chargées de l'enquête sur les perceptions des chômeurs sur le chômage dans la région de l'Oriental, munies d'informations utiles sur le ménage auquel appartient le chômeur (identifiant géographique, adresse du ménage, nom et prénom du chômeur et ses principales caractéristiques sociodémographiques).

L'ensemble des chômeurs identifiés lors de l'ENE au cours du second semestre de 2022, au nombre de 521 personnes, a constitué l'échantillon enquêté dans le cadre de l'enquête sur les perceptions des chômeurs sur le chômage dans la région de l'Oriental.

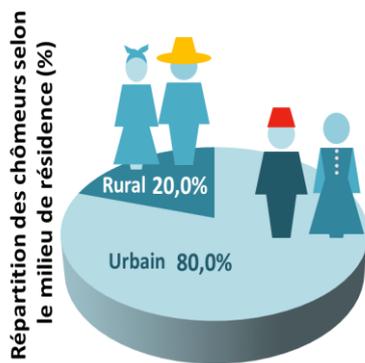




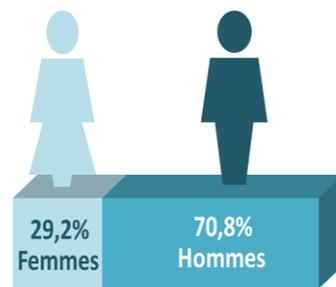
**CARACTERISTIQUES
SOCIODEMOGRAPHIQUES
ET PROFESSIONNELLES DES CHOMEURS
DE LA REGION**

Chômeurs majoritairement citadins et de sexe masculin

Les résultats de l'enquête sur les perceptions des chômeurs sur le chômage dans la région de l'Oriental montrent que 8 chômeurs sur 10 (80,0%) sont issus du milieu urbain. La part des femmes dans la population des chômeurs de la région est de 29,2%.



Répartition des chômeurs selon le sexe (%)

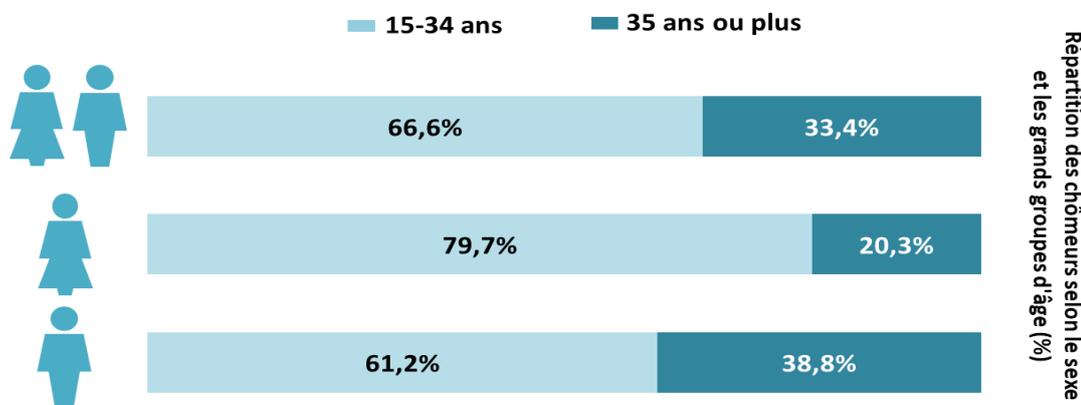


Chômeurs principalement constitués de jeunes



Répartition des chômeurs selon les grands groupes d'âge(%)

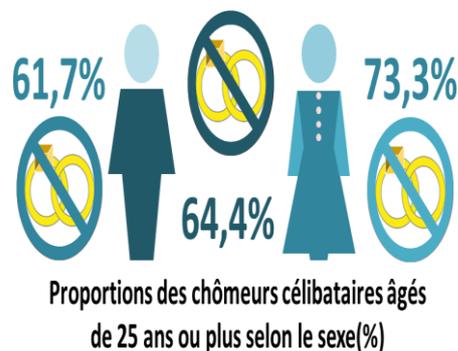
Deux chômeurs sur trois (66,6%) sont âgés de 15 à 34 ans, 17,7% de 35 à 44 ans et 15,7% de 45 ans ou plus. La part des 15-34 ans parmi les chômeuses est de 79,7%, alors que celle des chômeurs hommes appartenant à la même tranche d'âge parmi les chômeurs de même sexe n'est que de 61,2%.



2 chômeurs de 25 ans ou plus sur 3 sont célibataires

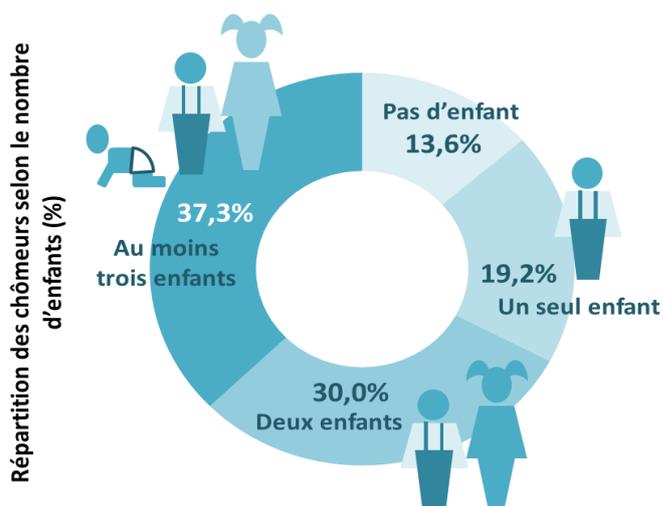
Près de deux chômeurs âgés de 25 ans ou plus sur trois (64,4%) sont célibataires. Cette proportion est de 73,3% parmi les femmes chômeuses contre 61,7% parmi les hommes chômeurs.

64,4%
des chômeurs âgés de 25 ans ou plus sont célibataires



Aussi, est-il important de souligner qu'un peu plus du tiers (37,3%) des chômeurs mariés, divorcés ou veufs ont au moins trois enfants et que 13,6% n'ont aucun enfant.

37,3%
des chômeurs ont
au moins trois enfants



Un chômeur sur 4 a le niveau d'enseignement supérieur

Près du quart (24,4%) des chômeurs de la région ont un niveau d'enseignement supérieur. Cette proportion atteint 43,2% parmi les femmes et 16,7% parmi les hommes. Les chômeurs n'ayant aucun niveau d'étude représentent 9,0% de l'ensemble des chômeurs.

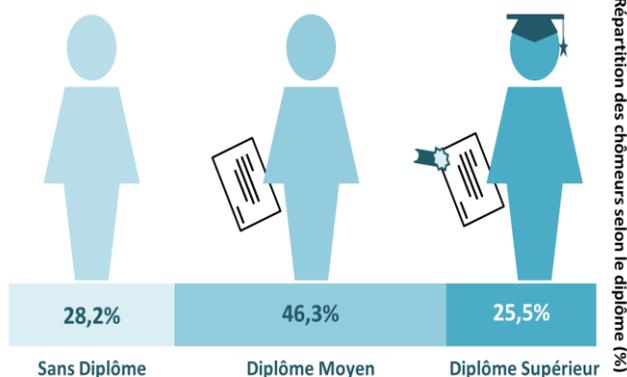
Répartition des chômeurs selon le niveau d'étude(%)

Aucun niveau	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur
9,0%	21,8%	25,0%	19,8%	24,4%

21,8% des chômeurs ont un niveau d'enseignement primaire, 28,4% parmi les hommes contre seulement 5,9% parmi les femmes.

Trois quarts des chômeurs n'ont aucun diplôme professionnel

28,2%
des chômeurs n'ont aucun
diplôme académique ou
professionnel

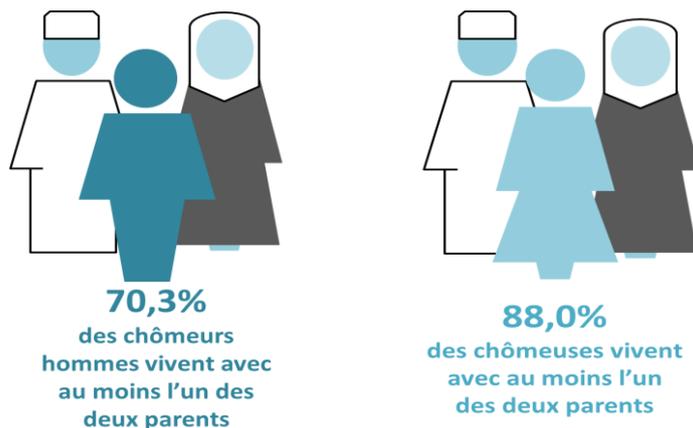


14,9% des chômeurs de la région ont un diplôme académique supérieur et 55,7% ont un diplôme académique moyen.

Pour les diplômes professionnels, 12,8% des chômeurs ont un diplôme professionnel supérieur et 11,5% ont un diplôme professionnel moyen. Les chômeurs n'ayant aucun diplôme, qu'il soit académique ou professionnel, représentent 28,2% des chômeurs de la région. Les chômeuses sont mieux qualifiées que les chômeurs de sexe masculin. En effet, 27,4% d'entre elles ont un diplôme académique supérieur et 22,2% ont un diplôme professionnel supérieur contre respectivement 9,7% et 8,9% parmi les chômeurs hommes.

Trois quarts des chômeurs vivent avec au moins l'un des deux parents

Trois chômeurs sur quatre (75,5%) de la région de l'Oriental vivent avec au moins l'un des deux parents. Cette proportion est relativement plus importante parmi les femmes (88,0%) que parmi les hommes (70,3%).



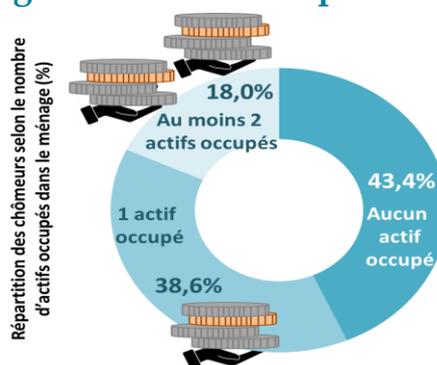
Parents des chômeurs en grande partie sans niveau d'étude

Les deux tiers (66,2%) des chômeurs déclarent que leurs pères n'ont aucun niveau d'instruction. Les chômeurs dont les pères ont un niveau d'enseignement primaire viennent en deuxième position avec 17,5%. Environ un chômeur sur 10 (11,4%) est fils d'un père ayant un niveau d'enseignement secondaire collégial

ou qualifiant. La part des chômeurs ayant des mères sans niveau d'étude culmine à 77,6%, celle des chômeurs qui déclarent que leurs mères ont un niveau d'enseignement primaire est de 13,2% et ceux dont la mère dispose d'un niveau d'enseignement secondaire collégial ou qualifiant est de 7,6%.

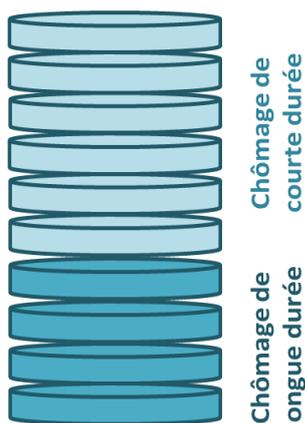
Plus de 4 chômeurs sur 10 vivent dans des ménages sans actifs occupés

Plus de 4 chômeurs sur 10 (43,4%) vivent dans des ménages sans actif occupé, 38,6% dans des ménages avec un seul actif occupé et 18,0% dans des ménages avec au moins deux actifs occupés.



Durée de chômage : une relation paradoxale avec le niveau de diplôme

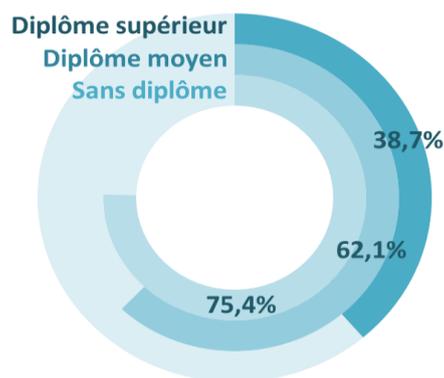
4 chômeurs sur 10 sont à la recherche de l'emploi depuis au moins 12 mois



Quatre chômeurs de la région sur dix (40,1%) déclarent qu'ils sont à la recherche de l'emploi depuis au moins une année.

Disposer d'un diplôme de niveau supérieur n'implique pas automatiquement une courte durée de chômage. En effet, **61,3%** des chômeurs de la région ayant un diplôme de niveau supérieur sont à la recherche d'un emploi depuis au moins 12 mois. En revanche, **75,4%** des chômeurs n'ayant aucun diplôme sont dans cette situation pour une durée de moins d'un an.

■ Chômage de courte durée ■ Chômage de longue durée



Répartition des chômeurs selon le diplôme et la durée de chômage(%)

Suite à quelles circonstances les chômeurs se sont retrouvés en chômage ?

Un peu plus du tiers (**34,4%**) des chômeurs de la région se sont retrouvés en chômage du fait qu'ils exerçaient un emploi non permanent (occasionnel ou saisonnier), **26,6%** suite à la cessation de l'activité de l'unité employeuse, **16,3%** après avoir

fini leurs études ou leur formation et **11,7%** ont perdu leur emploi suite à la cessation d'une activité indépendante ou en raison d'un licenciement ou d'une démission volontaire.



Proportions des chômeurs selon les circonstances de se retrouver en chômage(%)

II.

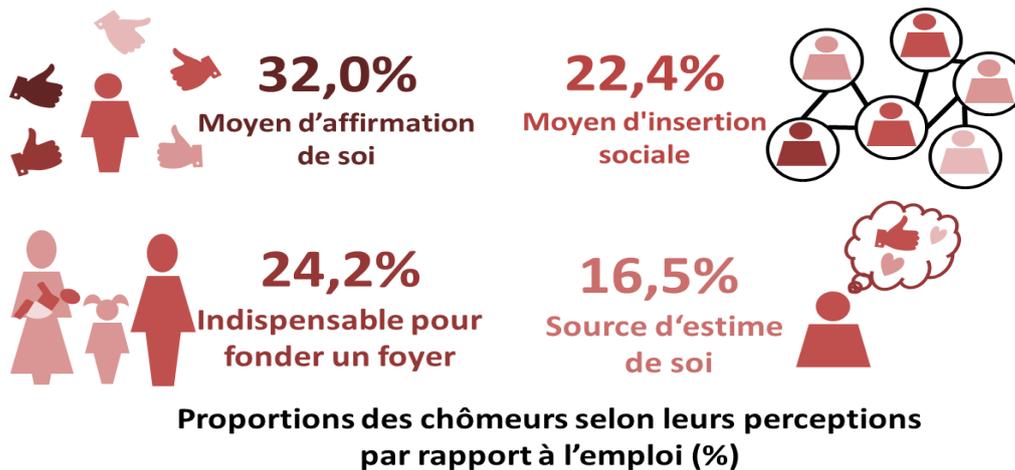
**PREFERENCES ET EXIGENCES DES
CHOMEURS DE LA REGION DE
L'ORIENTAL PAR RAPPORT
A L'EMPLOI**

L'emploi, un moyen d'affirmation de soi pour le tiers des chômeurs

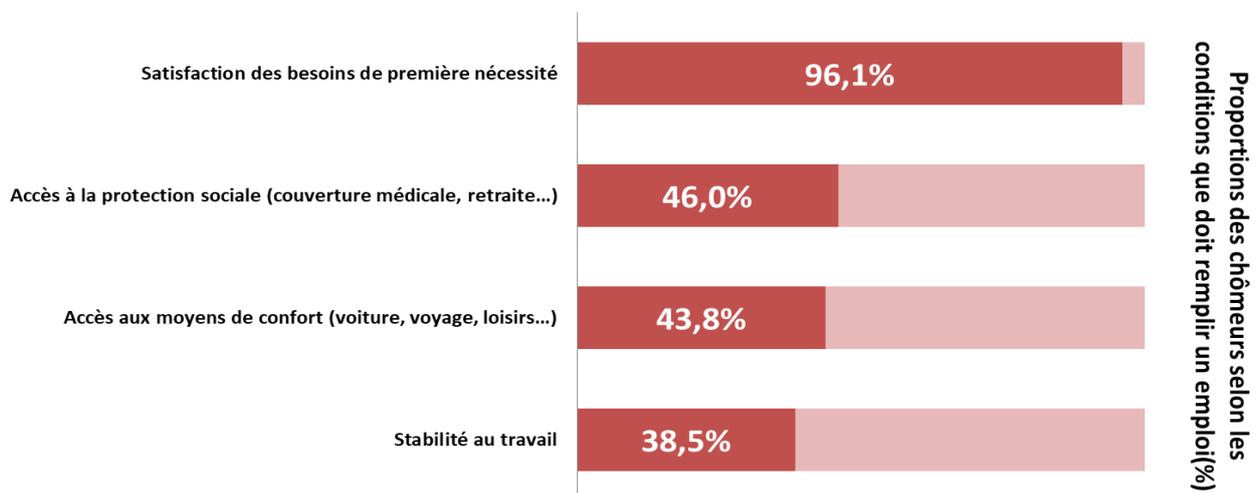
Près du tiers (**32,0%**) des chômeurs de la région de l'Oriental considèrent l'emploi, outre le fait qu'il constitue une source de revenu, comme un moyen d'affirmation de soi. Cette proportion atteint **45,7%** parmi les femmes contre **26,3%** parmi les hommes. La nécessité de fonder un foyer vient en deuxième position avec **24,2%**,

soit **28,9%** pour les hommes et **13,0%** pour les femmes.

Les chômeurs qui perçoivent l'emploi comme un moyen d'insertion sociale représentent **22,4%** de l'ensemble des chômeurs et ceux qui y voient une source d'estime de soi constituent **16,5%**.



Satisfaire les besoins de première nécessité : condition nécessaire mais pas suffisante



La satisfaction des besoins de première nécessité est jugée chez la plupart des chômeurs de la région (**96,1%**) comme une condition indispensable pour accepter un emploi. Une telle condition est nécessaire mais demeure insuffisante pour une bonne partie des chômeurs. En effet, **46,0%** des chômeurs n'acceptent pas un emploi ne leur garantissant pas une protection sociale (couverture

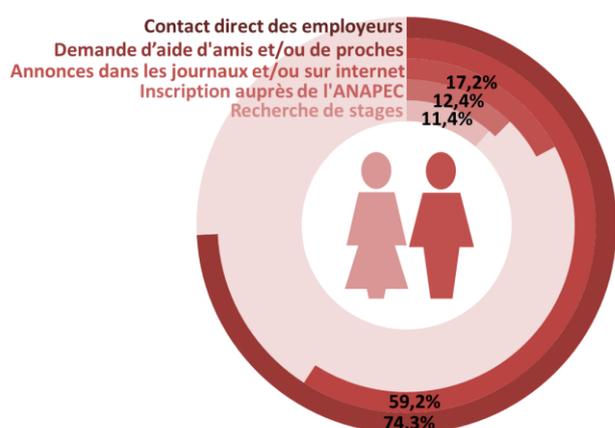
médicale, assurance, retraite...). Plus de 4 chômeurs sur 10 (**43,8%**) rejettent, quant à eux, tout emploi ne leur assurant pas les moyens de confort. La stabilité au travail constitue également une condition non moins importante puisque **38,5%** des chômeurs de la région la considèrent comme étant nécessaire pour accepter un emploi.

Contact direct des employeurs : démarche entreprise par la majorité des chômeurs pour chercher de l'emploi

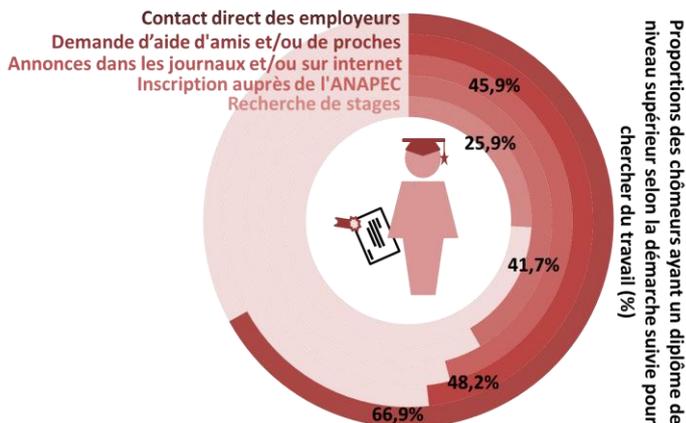
Pour chercher un emploi, **74,3%** des chômeurs contactent directement les employeurs, **59,2%** demandent l'aide des amis et/ou des proches, **17,2%** recourent aux annonces dans les journaux et/ou sur internet et **12,4%** font des démarches auprès

de l'ANAPEC.

Ces deux derniers modes de recherche d'emploi sont plus importants chez les diplômés de niveau supérieur. En effet, **45,9%** d'entre eux ont recours aux annonces dans les journaux et/ou sur internet et **41,7%** se sont inscrits auprès de l'ANAPEC.



Proportions des chômeurs selon la démarche suivie pour chercher du travail (%)

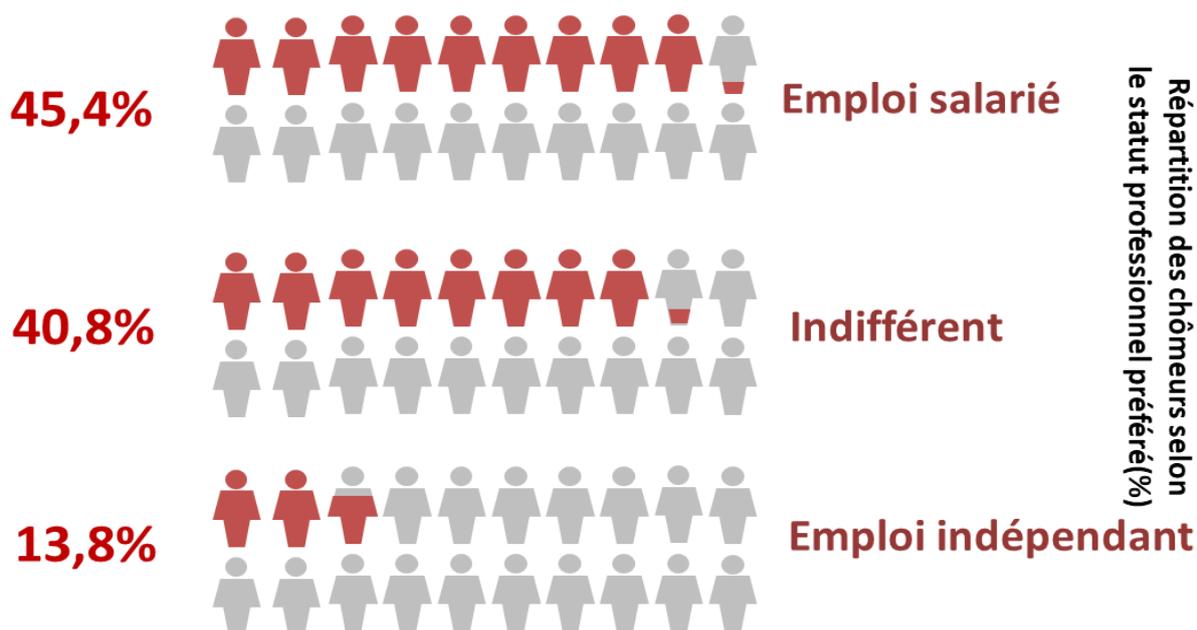


Proportions des chômeurs ayant un diplôme de niveau supérieur selon la démarche suivie pour chercher du travail (%)

Plus de 4 chômeurs sur 10 préfèrent l'emploi salarié

Plus de 4 chômeurs sur 10 (**45,4%**) préfèrent l'emploi salarié, tandis que **40,8%** des chômeurs de la région sont indifférents quant au statut

professionnel préféré. Par ailleurs, l'emploi indépendant vient en 3^{ème} rang avec **13,8%**.



Proportions des chômeurs selon le sexe et le secteur d'emploi préféré (%)



35,7%

Emploi salarié public



29,2%

Emploi salarié privé

Quant au secteur d'emploi et selon le sexe, l'emploi salarié privé est préféré par 29,2% des hommes en chômage, alors que l'emploi public est la première préférence des chômeuses (35,7%).

Selon le diplôme, l'emploi salarié dans le secteur privé est le secteur d'emploi préféré des chômeurs n'ayant aucun diplôme (28,3%) et de ceux ayant un diplôme de niveau moyen (35,9%). Les diplômés de niveau supérieur préfèrent, quant à eux, majoritairement l'emploi public avec une part de 52,7%.

Diplôme Supérieur



Emploi salarié public

52,7%

Diplôme Moyen



35,9%
Emploi salarié privé

Sans Diplôme



28,3%
Emploi salarié privé

Proportions des chômeurs selon le diplôme et le secteur d'emploi préféré (%)

Secteur d'activité préféré : 4 chômeurs sur 10 sont prêts à travailler dans n'importe quel secteur d'activité

Les chômeurs de la région de l'Oriental qui optent pour le secteur privé sont indifférents quant au secteur d'activité préféré, soit 42,4%. Ils sont disposés, pour sortir du chômage, à exercer dans n'importe quel secteur d'activité. Cependant, 23,2% d'entre eux préfèrent travailler dans le secteur des services. La préférence d'exercer dans le secteur des services est plus manifeste parmi les femmes (44,5%) et parmi les diplômés de niveau supérieur (36,8%).

Proportions des femmes et des diplômés de niveau supérieur préférant le secteur des services (%)

Femmes en chômage



44,5%

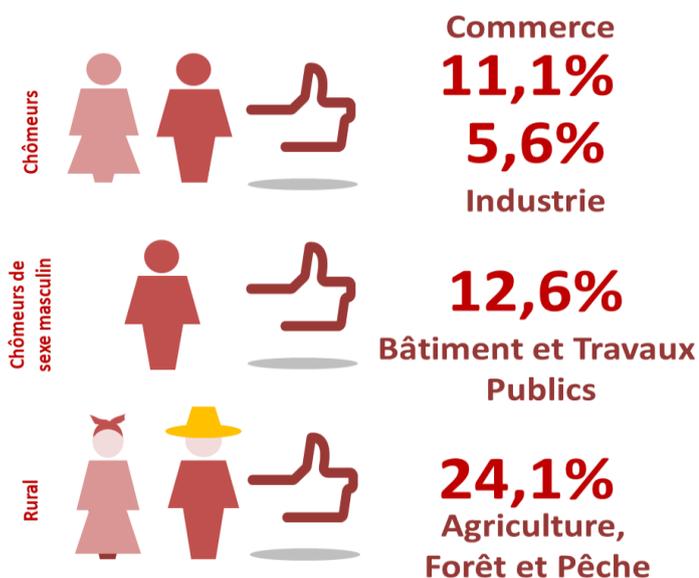
Services

Diplôme supérieur



36,8%

Services



Proportions des chômeurs selon le sexe, le milieu de résidence et le secteur d'activité préféré (%)

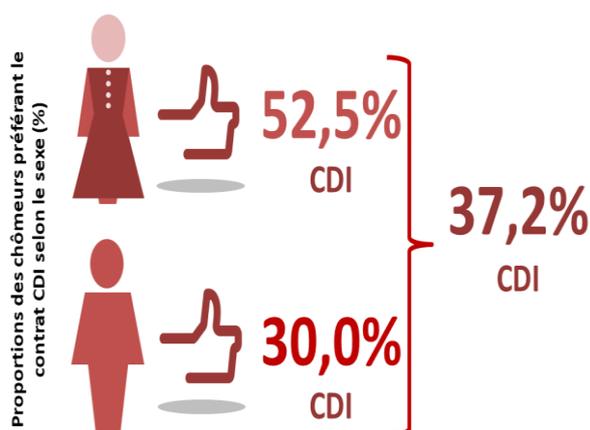
Le secteur du commerce est préféré par 11,1% des chômeurs, alors que celui de l'industrie n'est préféré que par une minorité (5,6%).

Par ailleurs, plus d'un chômeur de sexe masculin sur 10 (12,6%) opterait pour un emploi dans le secteur du BTP.

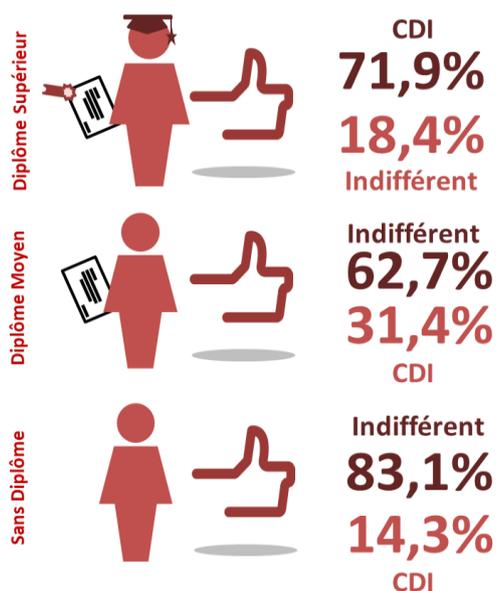
Le secteur de l'agriculture, forêt et pêche est préféré par presque le quart des chômeurs ruraux (24,1%).

Plus de la moitié des chômeurs sont indifférents quant au type de contrat préféré

57,0% des chômeurs qui préfèrent un type d'emploi autre que l'emploi public, n'expriment aucune préférence quant au type de contrat. Les hommes sont moins exigeants (66,3% sont indifférents) que les femmes (36,6% sont indifférentes). La part des chômeurs qui préfèrent un Contrat à Durée Indéterminée (CDI) est de 37,2%. Elle atteint 52,5% parmi les femmes contre 30,0% parmi les hommes.



Proportions des chômeurs préférant le contrat CDI selon le sexe (%)



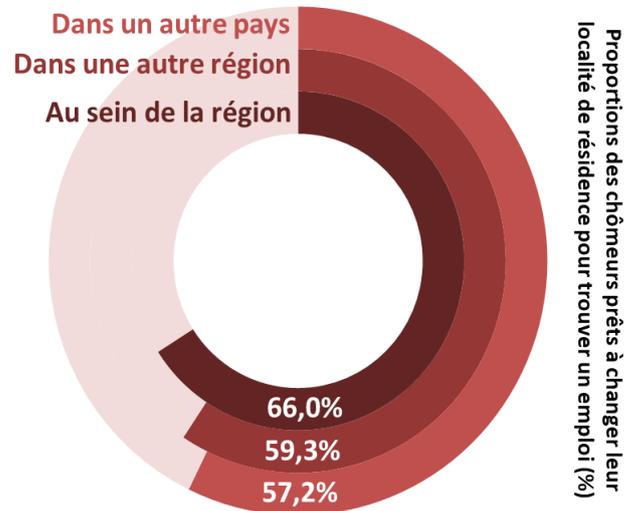
Proportions des chômeurs selon le diplôme et le type de contrat préféré (%)

Par diplôme, 71,9% des chômeurs ayant des diplômes de niveau supérieur préfèrent un CDI, alors que 62,7% des chômeurs détenteurs de diplôme de niveau moyen sont indifférents quant au type de contrat préféré.

9 chômeurs sur 10 prêts à changer de localité pour travailler

Pour trouver un emploi, près de 9 chômeurs sur 10 (87,3%) sont prêts à changer leur localité de résidence. La part des chômeurs qui acceptent de travailler dans une autre localité au sein de la région atteint 66,0% (67,0% pour les hommes et 63,5% pour les femmes). Cette proportion diminue à 59,3% (66,5% pour les hommes et 41,8% pour les femmes) pour les personnes qui sont prêts à travailler même dans une autre région du Royaume. Aussi, sont nombreux les chômeurs disposés à quitter le Maroc pour trouver un emploi avec une part de 57,2% (67,4% pour les hommes et 32,6% pour les femmes).

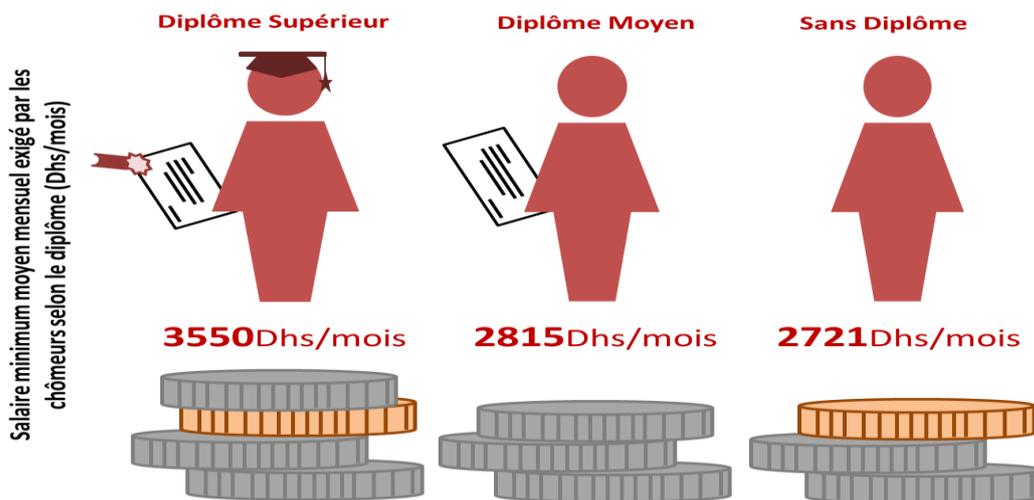
Néanmoins, 12,7% des chômeurs (8,9% des hommes et 21,9% des femmes) n'acceptent pas de travailler dans une localité autre que celle où ils résident.



Environ 3000 Dhs/mois est le salaire minimum moyen exigé par les chômeurs

La majorité des chômeurs de la région de l'Oriental (83,8%) estiment que le niveau des salaires dans la région ne les encourage pas à chercher du travail. Par ailleurs, bien qu'ils en aient besoin, ils n'accepteraient pas un emploi ne leur garantissant un salaire minimum moyen estimé à 2987 Dhs par mois.

Les chômeurs disposant d'un diplôme de niveau supérieur exigent un salaire minimum moyen de 3550 Dhs par mois. Ceux ayant un diplôme de niveau moyen accepteraient de travailler avec un salaire minimum moyen de 2815 Dhs par mois, et les sans diplôme avec un salaire minimum moyen de 2721 Dhs par mois.

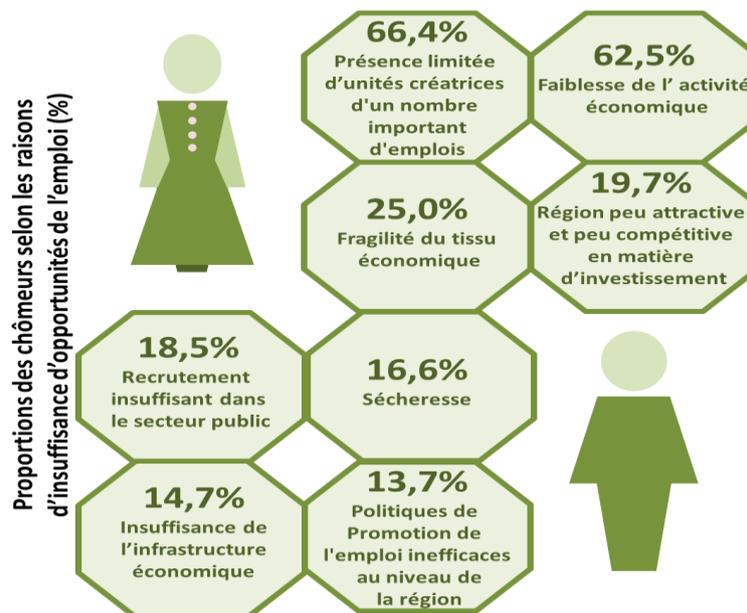


III.

**PERCEPTIONS DES CHOMEURS
SUR LES FACTEURS A L'ORIGINE
DU CHOMAGE DANS LA REGION
DE L'ORIENTAL**

Insuffisance d'opportunités d'emploi dans la région de l'Oriental selon les chômeurs

La quasi-totalité des chômeurs de la région (98,8%) perçoivent une insuffisance d'opportunités d'emploi au niveau de la région de l'Oriental. Plusieurs raisons sont déclarées dont particulièrement la présence limitée d'unités économiques créatrices d'un nombre important d'emplois (66,4%), la faiblesse de l'activité économique (62,5%) et la fragilité du tissu économique (25,0%).

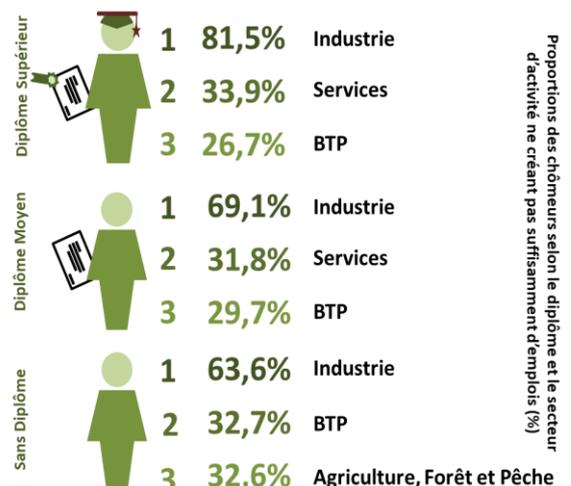


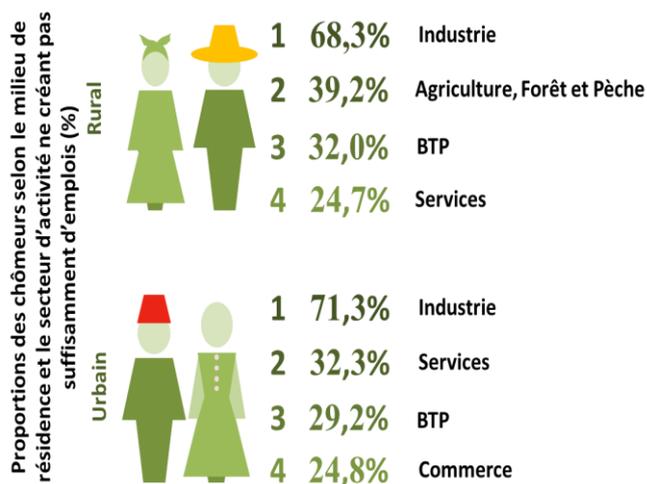
Pour expliquer l'insuffisance des opportunités d'emploi dans la région, d'autres raisons non moins importantes sont évoquées. En effet, 19,7% des chômeurs avancent que cette situation est liée à la faible compétitivité et attractivité de la région en matière d'investissement. Le recrutement insuffisant dans le secteur public vient ensuite avec 18,5%.

Par ailleurs, la sécheresse avec 16,6% (44,7% en milieu rural), d'une part, et l'insuffisance de l'infrastructure économique (14,7%) d'autre part, sont deux facteurs supplémentaires qui pourraient, selon les chômeurs, expliquer le nombre insuffisant d'opportunités d'emploi au niveau de la région.

Industrie : secteur qui ne crée pas assez d'emplois dans la région selon les chômeurs

7 chômeurs de la région sur 10 (70,7%) déclarent que le secteur de l'industrie ne crée pas suffisamment d'emplois au niveau de la région. Vient en deuxième position le secteur des services avec 30,8% et en troisième rang celui des BTP avec 29,8%.

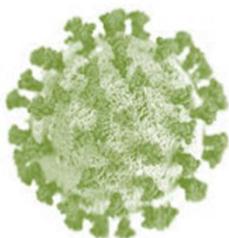




Le secteur de l'agriculture, forêt et pêche ne crée pas assez d'emplois selon **27,1%** des chômeurs, particulièrement en milieu rural où ce taux atteint **39,2%**.

Près de la moitié des chômeurs perçoivent la pandémie de la Covid-19 comme un facteur de leur chômage

Un chômeur sur deux pense que Covid-19 est parmi les causes de son chômage

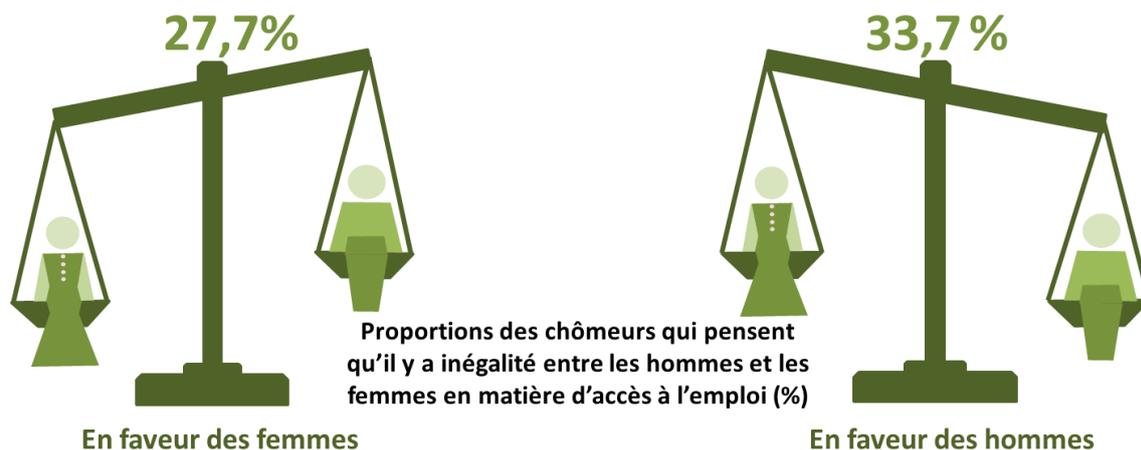


La crise sanitaire liée à la Covid-19 est parmi les causes du chômage au niveau de la région de l'Oriental pour **49,7%** des chômeurs, soit d'une manière directe (**18,3%**) ou indirecte (**31,4%**).

Se procurer un emploi : inégalité des chances entre hommes et femmes selon les chômeurs

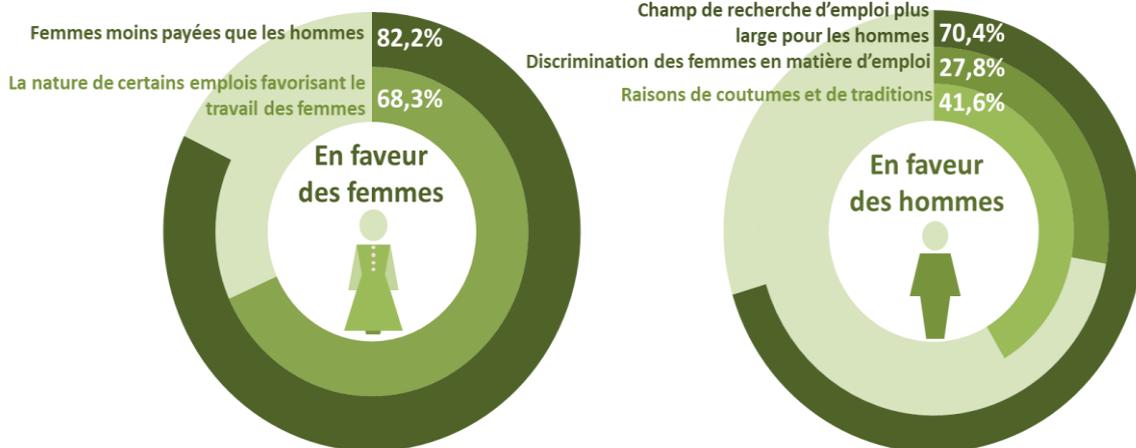
L'analyse des perceptions des chômeurs de la région sur l'inégalité des chances entre les sexes en matière d'accès à l'emploi montre que le tiers des chômeurs (**33,7%**) pensent que les hommes sont avantagés en matière d'accès

à l'emploi, alors que **27,7%** estiment que les femmes ont de meilleures chances de trouver un emploi. Le reste des chômeurs (**38,6%**) déclarent que les hommes et les femmes de la région ont les mêmes chances.



Les chômeurs de sexe masculin sont relativement neutres par rapport à cette question puisque 32,4% trouvent que les hommes ont plus de chances d'accéder à un emploi contre 33,2% qui estiment le contraire.

L'avis des chômeuses de la région est moins mitigé puisque 36,6% d'entre elles pensent que les hommes ont plus de chances que les femmes en termes d'accès à l'emploi, contre 14,7% qui pensent le contraire.

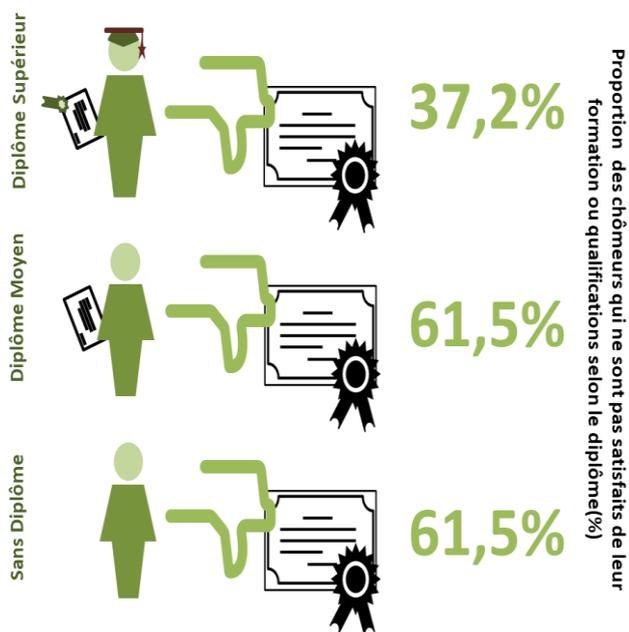


Proportions des chômeurs qui pensent qu'il y a inégalité entre les hommes et les femmes en matière d'accès à l'emploi selon les facteurs d'inégalité(%)

Les chômeurs qui ont déclaré que les chances d'accéder à l'emploi sont en faveur des hommes le justifient par trois raisons: le champ de recherche d'emploi plus large pour les hommes (70,4%), les coutumes et les traditions (41,6%) et la discrimination des femmes en matière d'emploi (27,8%).

Les chômeuses qui ont déclaré que les chances d'accéder à l'emploi sont en faveur des femmes évoquent deux raisons principales: la disparité salariale en faveur des hommes (82,2%) et la nature de certains emplois favorisant l'embauche des femmes (68,3%).

Formation et/ou Qualifications : près de 5 chômeurs sur 10 les mettent en cause



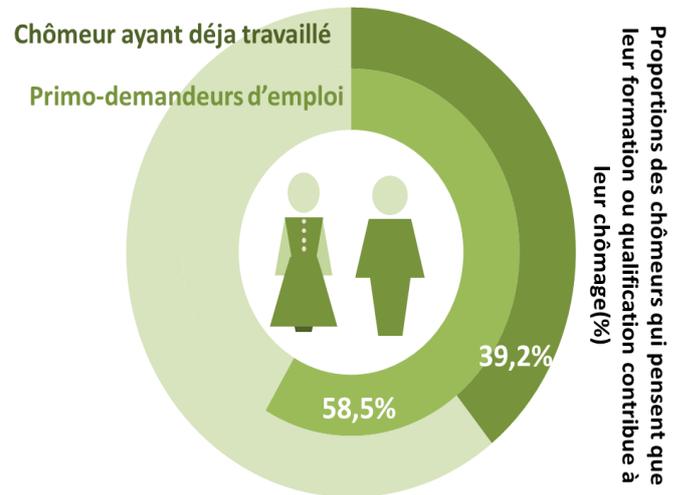
Les formations et les qualifications jouent un rôle déterminant dans l'employabilité. En effet, 54,0% des chômeurs pensent que leur formation et/ou leurs qualifications les exposent davantage au chômage. Pour les diplômés de niveau supérieur, 37,2% estiment que leur formation contribue au chômage (68,0% à cause de la rareté ou de l'inexistence d'opportunités d'emploi demandant leur formation et 28,7% en raison de la présence sur le marché du travail d'un effectif important de demandeurs d'emploi de même formation). La proportion des chômeurs ayant des diplômes de niveau moyen qui ne sont pas satisfaits de leur formation et qui jugent qu'elle contribue au chômage atteint 61,5%. Les

principales raisons évoquées sont le faible niveau de formation et des qualifications (70,4%) et la rareté ou l'inexistence d'opportunités d'emploi demandant leur

niveau de formation devant une forte demande d'emploi par la même formation et les mêmes qualifications (29,6%).

Le manque d'expérience professionnelle, un frein à l'emploi

Le manque d'expérience professionnelle fragilise les chances de trouver un emploi et constitue un frein à l'emploi notamment chez les primo-demandeurs d'emploi. Ainsi, 43,1% des chômeurs (58,5% des chômeurs n'ayant jamais travaillé) confirment que le manque d'expérience professionnelle les expose davantage au chômage. A cet égard, seuls 7,5% des chômeurs de la région ont effectué des stages dont l'objectif est de trouver un emploi.



92,5%

des chômeurs n'ont effectué aucun stage dont le but est de trouver un emploi

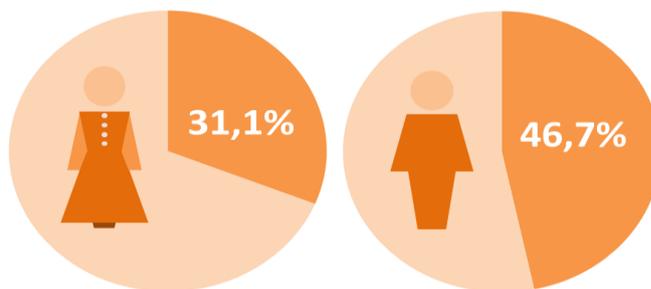
IV.

**TRAVAIL INDEPENDANT
ET PERCEPTIONS DES CHOMEURS DE LA
REGION SUR LES PROGRAMMES DE
PROMOTION DE L'EMPLOI**

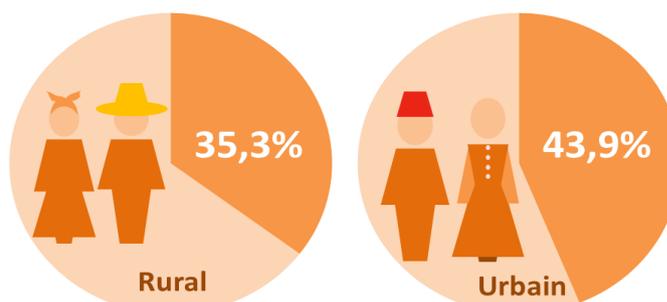
Créer son propre projet ou sa propre activité indépendante : 4 chômeurs sur 10 y ont déjà pensé

Pour échapper au chômage, **42,2%** des chômeurs de la région ont déjà pensé à créer un projet ou une activité indépendante (**46,7%** des hommes et **31,1%** des femmes). Par milieu de résidence, **43,9%** des chômeurs en milieu urbain y ont déjà pensé contre **35,3%** des chômeurs en milieu rural.

Parmi les chômeurs ayant pensé à créer un projet ou une activité indépendante, seulement **8,2%** d'entre eux ont essayé de concrétiser leur idée, mais cela n'a pas abouti. **94,1%** des chômeurs n'ayant pas créé de projets, bien qu'ils y aient réfléchi, citent comme raison l'absence du capital.



Proportions des chômeurs qui ont déjà pensé à créer un projet ou une activité indépendante selon le sexe(%)

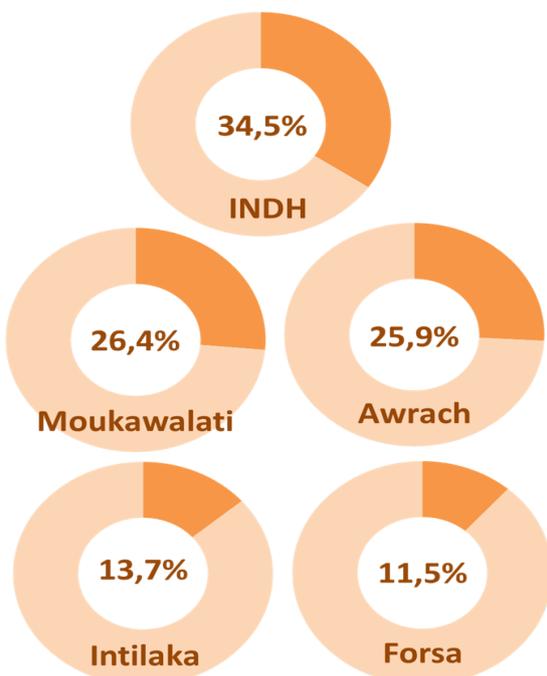


Proportions des chômeurs qui ont déjà pensé à créer un projet ou une activité indépendante selon le milieu de résidence(%)

Parmi ceux qui ont concrétisé leur idée, **37,4%** déclarent que l'échec de leur projet est dû à la faible activité économique, **33,8%** à l'insuffisance du fonds de roulement et **25,5%** à la forte concurrence.

Presque 1 chômeur sur 2 est au courant d'au moins un programme de promotion de l'emploi

Proportion des chômeurs selon la connaissance des programmes de la promotion de l'emploi(%)



Pour favoriser l'insertion des personnes en chômage notamment des jeunes diplômés, les pouvoirs publics ont mis en œuvre de nombreux programmes visant la promotion de l'emploi, l'amélioration de l'employabilité et l'encouragement de l'auto-emploi. Ces programmes, selon les résultats de l'enquête, ne sont connus que par **46,9%** des chômeurs de la région. Les principaux programmes que connaissent les chômeurs sont les suivants :

- ❖ INDH : 34,5% ;
- ❖ Moukawalati : 26,4% ;
- ❖ Awrach : 25,9% ;
- ❖ Intilaka : 13,7% ;
- ❖ Forsa : 11,5%.

31,4%

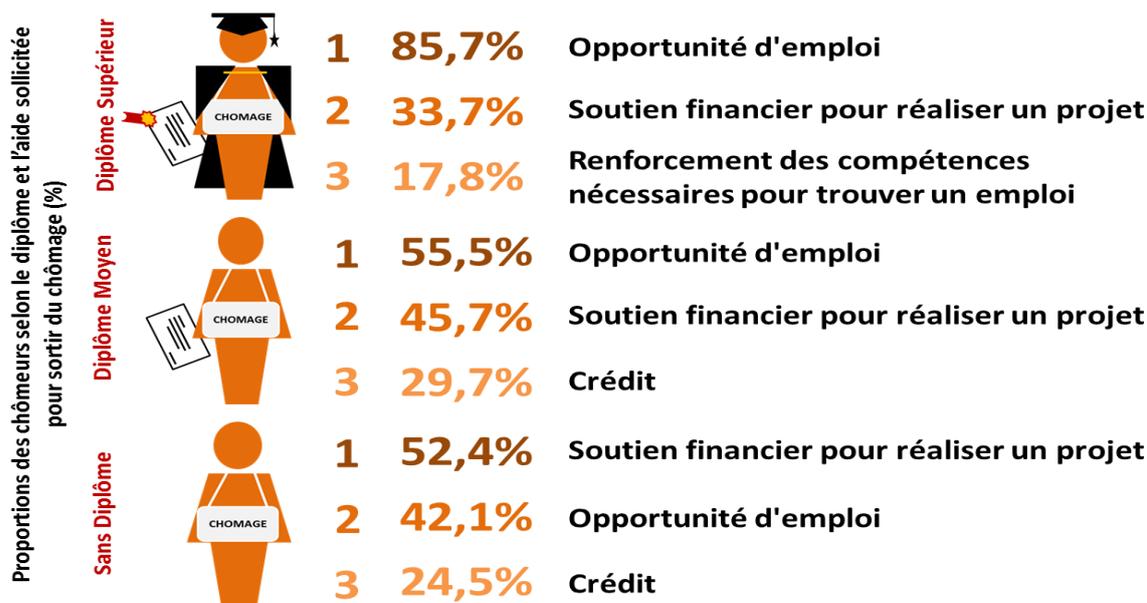
des chômeurs ayant connaissance des programmes visant la promotion de l'emploi jugent qu'ils sont efficaces

La majorité des chômeurs (93,7%) qui connaissent l'un de ces programmes n'ont pas demandé à en bénéficier. Les chômeurs ayant déjà connaissance de ces programmes les jugent efficaces pour atténuer le chômage au niveau de la région à hauteur de 31,4%, soit totalement (4,4%) ou relativement (27,0%). Par ailleurs, il est à relever que le quart des chômeurs jugent ces programmes inefficaces (25,4%) et que 43,2% n'arrivent pas à établir une telle évaluation. En vue de renforcer l'efficacité de ces programmes, plusieurs mesures devraient être prises selon les chômeurs les jugeant inefficaces. Il s'agit de l'augmentation du nombre de bénéficiaires (50,2%), de l'adoption de critères assurant l'égalité des chances (49,2%), du traitement transparent et équitable des demandes (42,7%) et de l'élargissement du champ d'action de ces programmes (40,4%).

Sortir du chômage : des aides s'avèrent nécessaires selon les chômeurs

Face à la hausse persistante du chômage au niveau de la région, les chômeurs sollicitent des aides et de l'appui pour sortir de la situation du chômage. Le soutien escompté, selon eux, pourrait prendre plusieurs formes dont particulièrement la création d'opportunités

d'emploi (concours, entretiens d'embauche,...) avec 59,4%, le soutien financier pour lancer un projet (44,5%), l'accès au crédit (24,7%) et l'octroi, l'aménagement et l'équipement de locaux ou de terrains (22,2%).

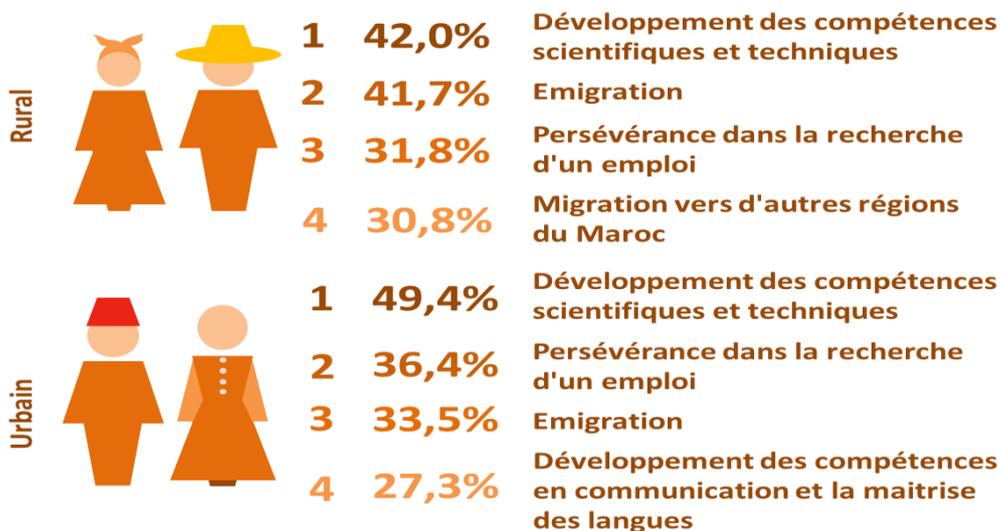
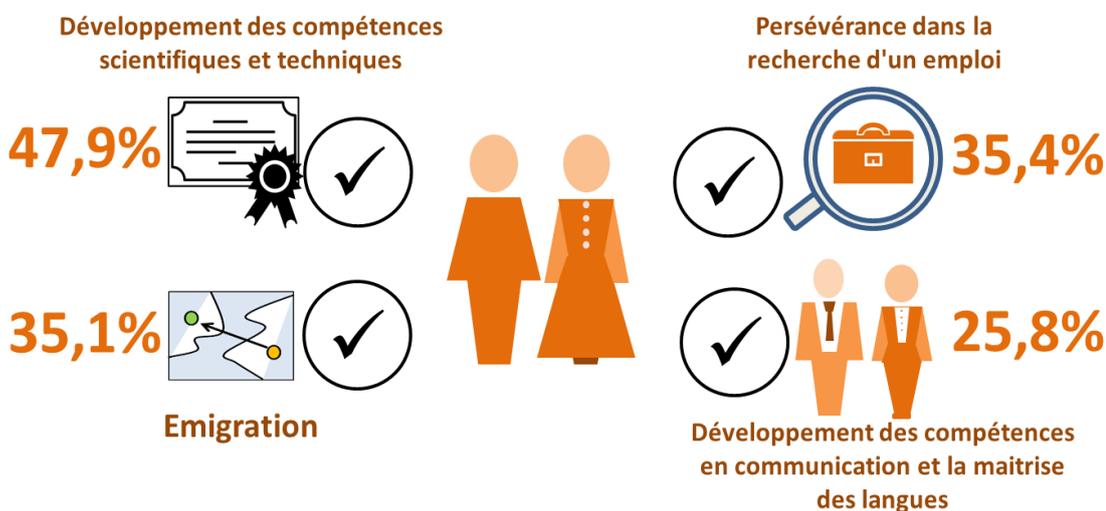


Augmenter ses chances d'accéder à un emploi : que doit faire le chômeur ?

Les réponses à cette question ont permis d'identifier cinq principales actions qui pourraient aider les chômeurs de la région à augmenter leurs chances pour accéder à un emploi :

- ❖ Le développement des compétences scientifiques et techniques selon 47,9% des chômeurs. Cette solution est jugée fondamentale pour les diplômés, en particulier ceux de niveau supérieur (74,5%) ;
- ❖ La persévérance dans la recherche d'un emploi (35,4%) ;
- ❖ L'émigration avec 35,1% (39,9% des hommes et 23,5% des femmes) ;
- ❖ Le développement des compétences en communication et la maîtrise des langues (25,8%), notamment parmi les diplômés de niveau supérieur (45,3%) ;
- ❖ La migration vers d'autres régions du Maroc (24,6% des chômeurs), 30,8% des chômeurs ruraux et 23,1% des chômeurs urbains.

Proportions des chômeurs selon ce que doit faire le chômeur pour augmenter ses chances de trouver un emploi (%)

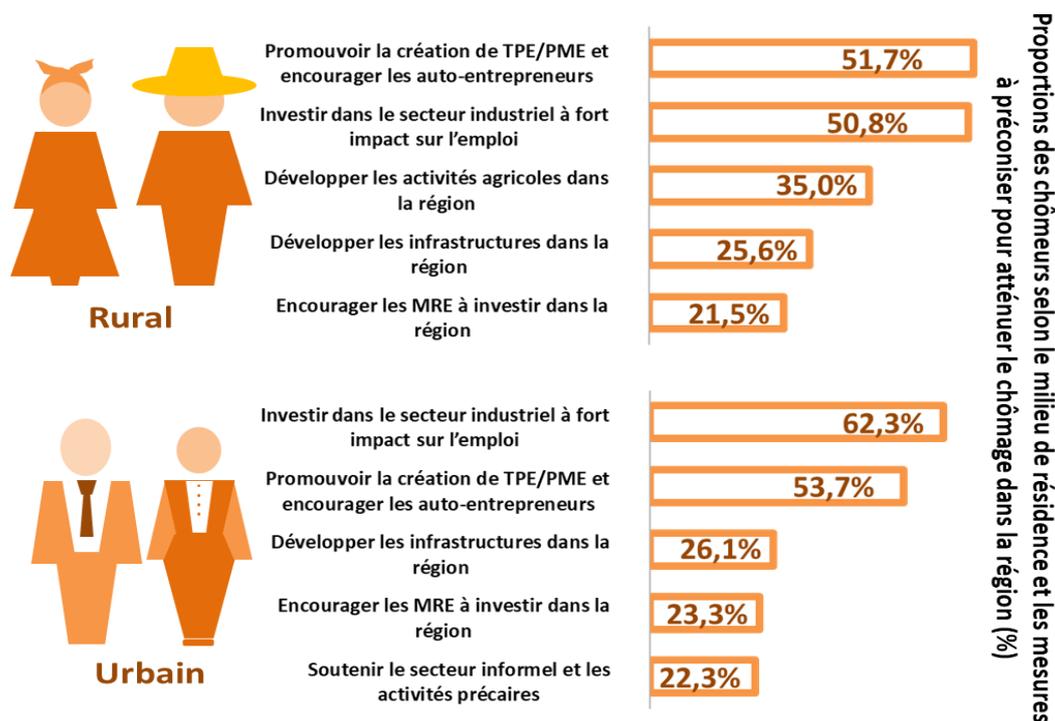


Proportions des chômeurs selon le milieu de résidence et ce que doit faire le chômeur pour augmenter ses chances de trouver un emploi (%)

Atténuer le chômage dans la région : mesures à préconiser selon les chômeurs

D'après les chômeurs de la région de l'Oriental, de nombreuses mesures devraient être prises pour atténuer le chômage. Les plus évoquées sont :

- ❖ Opter pour les investissements dans le secteur industriel à fort impact sur l'emploi (60,0%) ;
- ❖ Promouvoir la création des TPE et des PME et impulser et soutenir les auto-entrepreneurs (53,3%) ;
- ❖ Développer davantage les infrastructures dans la région (26,0%) ;
- ❖ Encourager les MRE à investir dans la région (23,0%) ;
- ❖ Soutenir le secteur informel et les activités précaires (21,4%).



Chômage dans la région : quelle tendance pour les trois prochaines années ?

59,9% des chômeurs de la région de l'Oriental s'attendent à une augmentation du taux de chômage au niveau de cette région dans les trois prochaines années, 28,5% à une stagnation et 2,7% à une diminution.



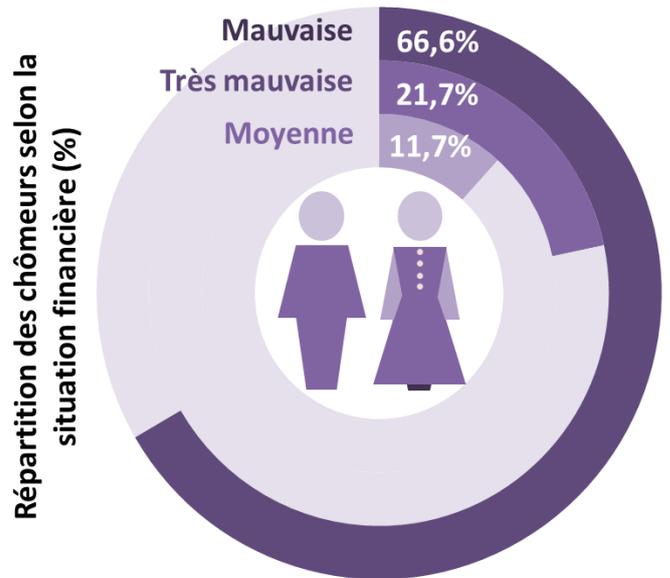
6 chômeurs sur 10 pensent que le chômage va augmenter dans la région au cours des trois prochaines années



**IMPACTS DU CHOMAGE SUR
LA SITUATION ECONOMIQUE,
SOCIALE ET PSYCHOLOGIQUE DES
CHOMEURS**

9 chômeurs sur 10 souffrent d'une mauvaise situation financière

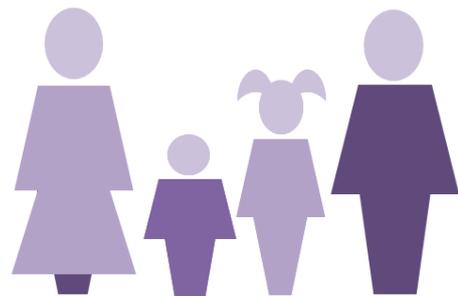
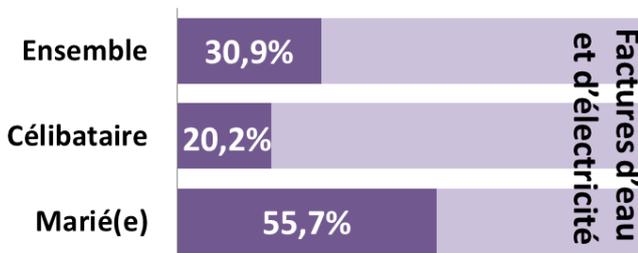
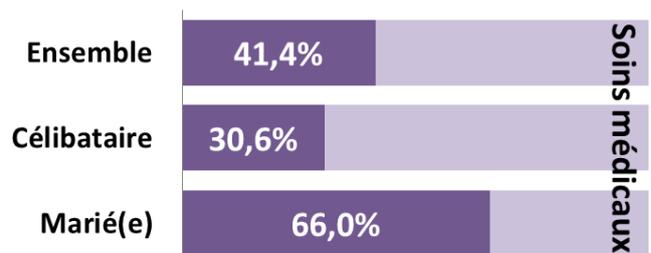
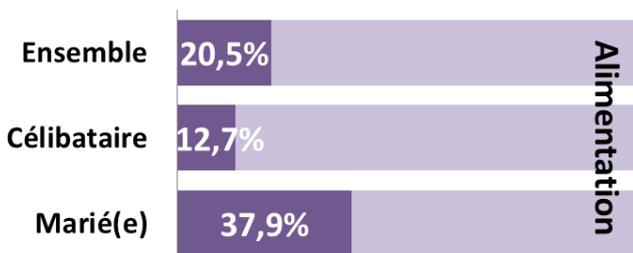
A cause du chômage, les personnes en quête d'emploi se retrouvent dans une situation de dépendance financière ou dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins élémentaires. La situation financière est jugée mauvaise selon **66,6%** des chômeurs, voire très mauvaise pour **21,7%** d'entre eux. En effet, **24,4%** des chômeurs n'ont aucune source financière et **35,7%** sont en train de puiser dans leur épargne. Plus du tiers (**37,8%**) sont financièrement soutenus par leurs ménages. La part des chômeurs qui reçoivent des transferts, de l'intérieur du Maroc ou de l'étranger, n'excède pas **7,4%**.



Ménages abritant des chômeurs ayant déjà travaillé : pouvoir d'achat menacé

Le pouvoir d'achat des ménages abritant des chômeurs ayant déjà travaillé est impacté négativement par la perte d'emploi de ces derniers. En effet, **20,5%** des chômeurs ayant déjà travaillé déclarent que ce changement de situation empêche leurs ménages de satisfaire, d'une façon suffisante ou complète, leurs besoins en matière

d'alimentation (**37,9%** pour les mariés et **12,7%** pour les célibataires). Cette part s'élève à **41,4%** pour les soins médicaux (**66,0%** pour les mariés et **30,6%** pour les célibataires) et à **30,9%** pour le règlement des factures d'eau et d'électricité (**55,7%** pour les mariés et **20,2%** pour les célibataires).



Proportions des chômeurs dont la perte de l'emploi a empêché leurs ménages à satisfaire les besoins nécessaires (%)

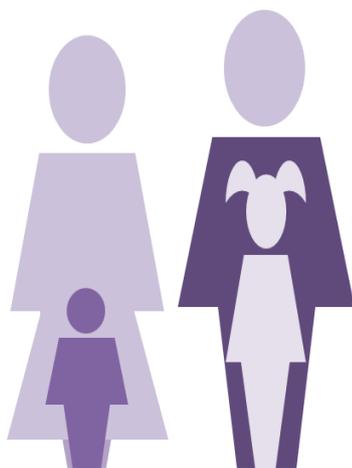
Près des deux tiers des chômeurs célibataires âgés de 25 ans ou plus ne se sont pas mariés à cause du chômage

Le chômage affecte l'état matrimonial des chômeurs. En effet, **63,9%** des chômeurs célibataires âgés de 25 ans ou plus déclarent qu'ils ne se sont pas mariés à cause du chômage, soit d'une manière directe (**34,2%**) ou indirecte (**29,7%**). La perception du chômage comme facteur de célibat est plus visible parmi les hommes âgés de 25 ans ou plus (**70,3%**) que les femmes (**46,2%**).



Projet parental influencé par le chômage

38,9%
des projets parentaux
des chômeurs mariés
sont influencés par le
chômage



Le chômage n'intervient pas dans les projets parentaux de 6 chômeurs mariés parmi 10 (**61,1%**). Néanmoins, il constitue un facteur essentiel de report de la première naissance et de décalage du calendrier des naissances selon les dires de **23,5%** des chômeurs mariés, et pousse **15,4%** à limiter le nombre d'enfants à avoir.

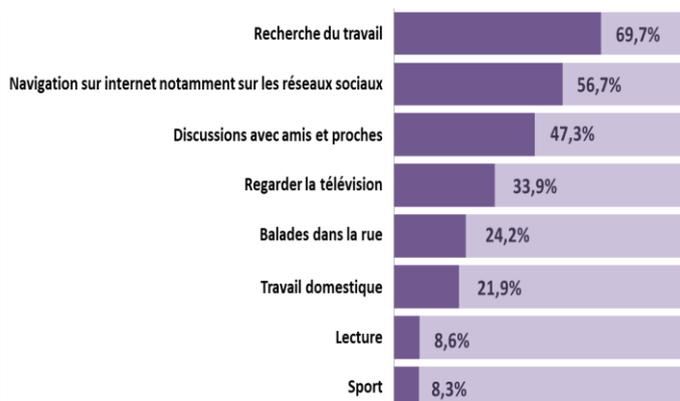
La recherche du travail est l'activité la plus répandue

Selon les résultats de l'enquête, 7 chômeurs sur 10 (**70,0%**) ressentent quotidiennement de l'ennui à cause du chômage. Pour y faire face, ils pratiquent des activités d'une façon régulière, dont les plus fréquentes sont :

- ❖ Rechercher de l'emploi (**69,7%**) ;
- ❖ Naviguer sur internet et notamment sur les réseaux sociaux (**56,7%**) ;
- ❖ Discuter avec les amis et les proches (**47,3%**) ;
- ❖ Regarder la télévision (**33,9%**) ;

- ❖ Se balader dans la rue (**24,2%**) ;
- ❖ Faire des travaux domestiques (**21,9%**).

Proportions des chômeurs selon l'activité quotidienne pratiquée de façon régulière (%)



1 chômeur sur 2 a l'intention d'émigrer

Plus de la moitié des chômeurs de la région (51,3%) ont l'intention de quitter le Maroc vers d'autres pays même d'une façon illégale (31,5%). La part des femmes ayant l'intention d'émigrer (33,0%) est beaucoup moins importante que celle des hommes (58,9%).

Le chômage est à l'origine de l'intention d'émigration dans certaines mesures. En effet, cette intention est imputable, pour 93,7% des chômeurs, à leur situation. Toutefois, seuls 14,4% des chômeurs de la région ont déjà essayé d'émigrer.

51,3%

des chômeurs ont l'intention d'émigrer



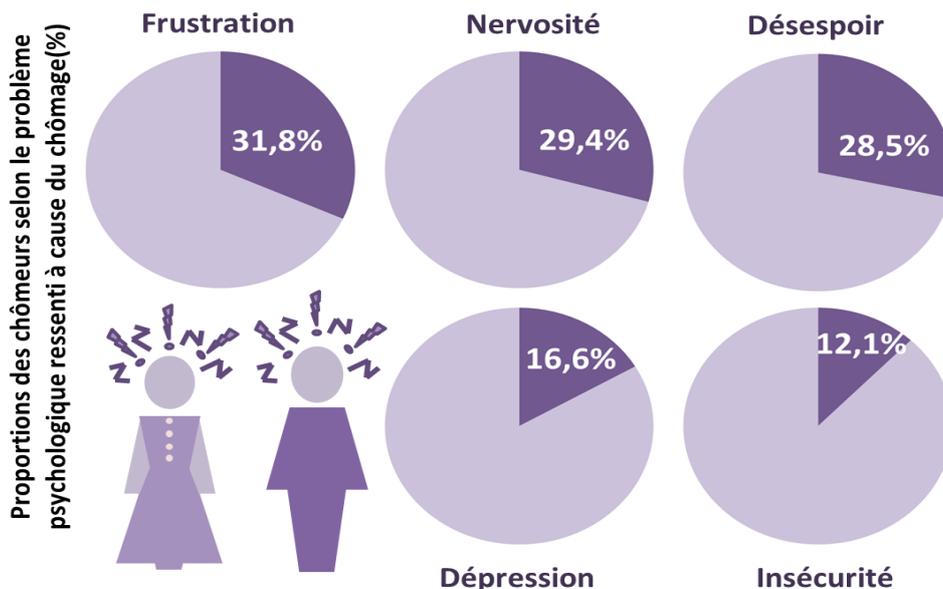
85,6%

des chômeurs n'ont jamais essayé d'émigrer

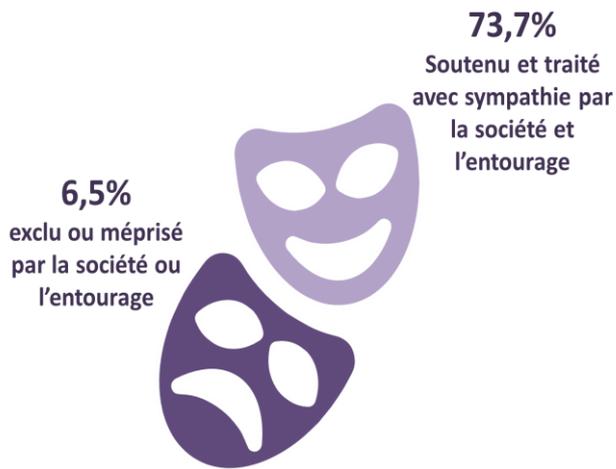
Trois quarts des chômeurs souffrent de problèmes psychologiques à cause du chômage

Les chômeurs de la région affirment que le chômage influe négativement sur leur état psychologique. Il cause, selon eux, l'anxiété, la nervosité, la frustration, la dépression, le désespoir, l'insécurité ainsi qu'un sentiment d'infériorité et une perte de confiance en soi.

74,0% des chômeurs de la région souffrent de problèmes psychologiques. Plus précisément, 31,8% d'entre eux éprouvent de la frustration, 29,4% ressentent de la colère et de la nervosité, 28,5% font face au désespoir, 16,6% font état de dépression et 12,1% éprouvent de l'insécurité.



Le rejet ou l'exclusion sociale : 6,5% des chômeurs en souffrent



Les attitudes négatives de la société et de l'entourage (exclusion, méprise, rejet...) à l'encontre des chômeurs sont ressenties par 6,5% d'entre eux. Plus de 7 chômeurs sur 10 (73,7%) déclarent que leur entourage et la société les traitent avec sympathie.

Pour la plupart des chômeurs, le chômage est loin d'être un facteur qui conduit à commettre des actes négatifs

Par rapport à la dimension relationnelle, le chômage ne cause pas de problèmes avec la famille sauf chez une minorité qui ne dépasse pas 6,3% des chômeurs de la région. Ces problèmes se résument principalement dans la violence verbale que ce soit à l'égard du conjoint(e), des enfants, ou des autres membres de la famille.

Par ailleurs, le chômage est loin d'être un facteur qui pousse les chômeurs à des comportements négatifs envers eux-mêmes, soit 88,0% des chômeurs.

Cependant, 11,8% des chômeurs déclarent consommer du tabac à cause du chômage et 5,2% imputent leur consommation d'alcool ou de drogue à leur situation de chômage.





Direction Régionale de l'Oriental
25, Boulevard Mohammed Derfoufi
BP : 408 – Oujda 60000 - Maroc
Tél : 05 36 680430 Fax : 05 36 684934
<https://www.hcp.ma/region-oriental>